

Bilan de rentrée 2016

Quelques éléments d'analyse

Effectifs

La structure est stable

Les classes sont bien remplies, y compris la 1^{ère} L

On constate l'équilibre garçons/filles, avec une certaine variation selon les promotions

L'accueil de 5/2 en 2^{ème} année de CPGE, issus de différents lycées, permet de remplir les classes

Second cycle

EFFECTIFS SECOND DEGRE 2016-2017		
Classe	Effectif	Filles %
Secondes	264	58,3
Premières	319	45,7
1L	29	79,3
1S	260	46,5
1S SI	76	25
1S SVT	184	55,4
1 STI 2D	30	6,7
Terminales	302	56,6
TL	20	85
TS	257	59,1
TS SI	76	38,2
TS SVT	181	67,9
T STI 2D	25	8
Total	885	53,2

Le recrutement en filière STI2D : un dialogue de meilleure confiance s'est instauré avec les services d'orientation et d'affectation du rectorat sur la procédure de recrutement de notre classe ; par ailleurs, la journée portes ouvertes organisée en avril 2016 a joué un rôle très bénéfique (visibilité et attractivité de notre STI2D) ; le nombre de candidatures est passé de 23 à 45, parmi lesquelles nous avons pu sélectionner partiellement. Nous poursuivrons ce travail de valorisation de l'image de la filière, ainsi qu'un travail de suivi pédagogique précis (avec notamment, depuis cette rentrée, des heures d'études surveillées chaque soir) ainsi qu'une attention très serrée sur l'assiduité et le travail.

Entrée en seconde

Candidatures : plus de 2000

Retenues : 268

Présents : 264

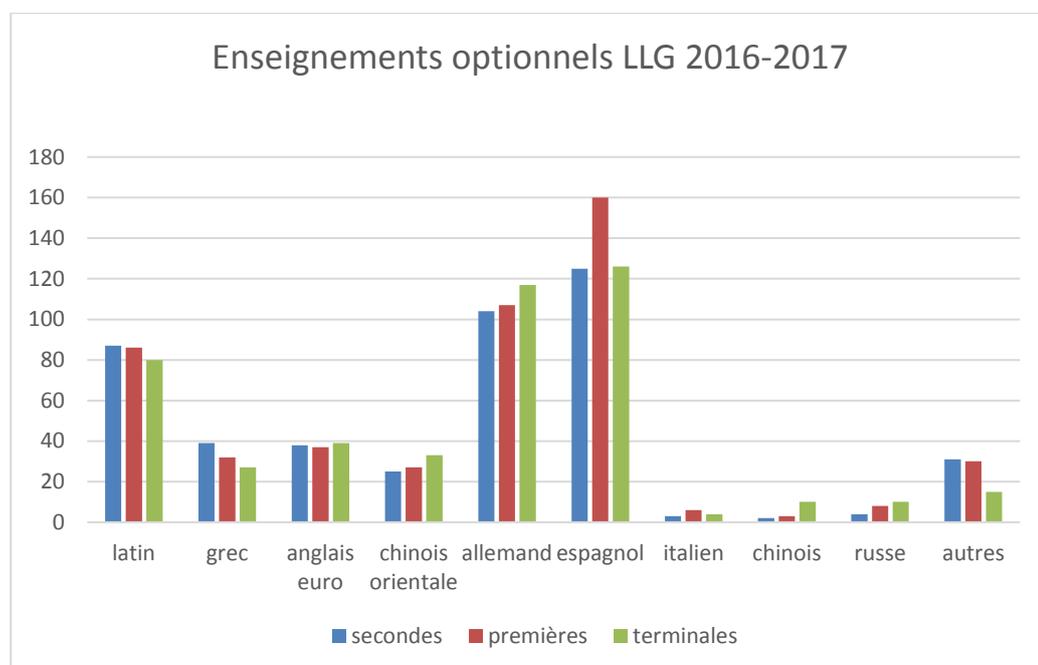
Le recrutement en seconde a bien fonctionné, il met en jeu de nombreux paramètres (parcours et options des élèves, origine géographique et sociale). Le nombre de candidatures est stable. Les dossiers sont de très bonne qualité, il n'est pas toujours aisé de choisir. Observation : répartition géographique extrême de l'origine de nos élèves, en tout 153 collèges différents constituent notre vivier (cf. *annexe*).

Les enseignements optionnels

Demande langues anciennes toujours forte, davantage de grec, l'allemand stable

Combinaisons d'enseignements :

La vraie question reste celle des choix de combinaisons d'enseignements d'exploration, d'options facultatives, de sections spécifiques : une réflexion sur la limitation des cumuls d'options, tant pour des raisons qui tiennent au fond (éducation au choix, motivation sur moins de choses que l'on approfondit réellement, concentration de la semaine et des enseignements) que pour des raisons techniques (réalisation, cohérence, qualité des emplois du temps) a été menée au cours de l'année passée dans le cadre des travaux du Conseil pédagogique. Les choix opérés n'ont pas transformé radicalement la diversité des profils des élèves.



Autres: arabe, japonais, portugais, vietnamien, hébreu, coréen

En CPGE

Le remplissage est bon cette année

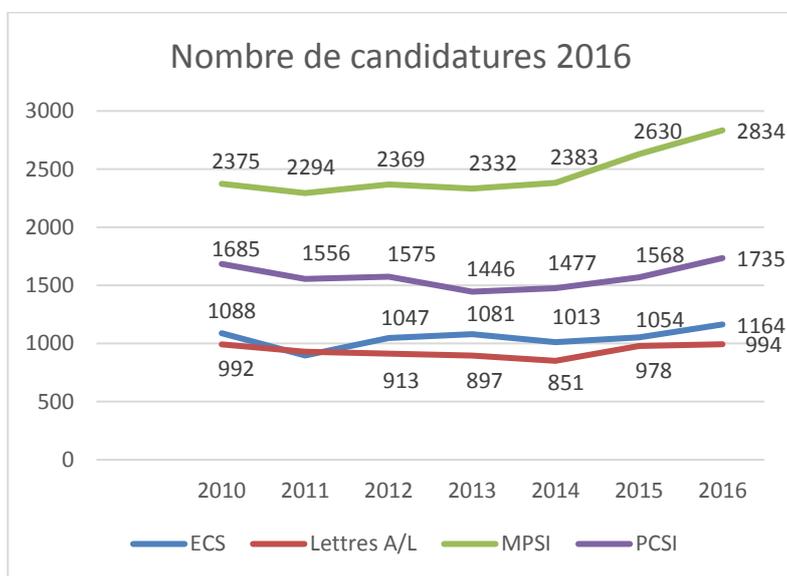
Le pourcentage de jeunes filles est équilibré, seules les classes de MPSI et surtout de MP* montrent un déséquilibre très fort (correspondant cependant exactement à ce que l'on observe dans tout le pays)

Assez peu de démissions ou départs pendant l'été, comparé à d'autres établissements

Des désistements sont constatés en début d'année, principalement en filière littéraire

EFFECTIFS EN CPGE 2016-2017

Classe	filles	garçons	EFFECTIF TOTAL	% fille
CPGE 1	164	258	422	38,9%
HEC1	25	21	46	54,3%
HK	64	31	95	67,4%
MPSI	44	141	185	23,8%
PCSI	31	65	96	32,3%
CPGE 2	209	304	513	40,7%
HEC2	30	17	47	63,8%
Khâgne	66	39	105	62,9%
MP	18	26	44	40,9%
MP*	26	136	162	16,0%
PC*	55	55	110	50,0%
PSI*	14	31	45	31,1%
TOTAL	373	562	935	39,9%

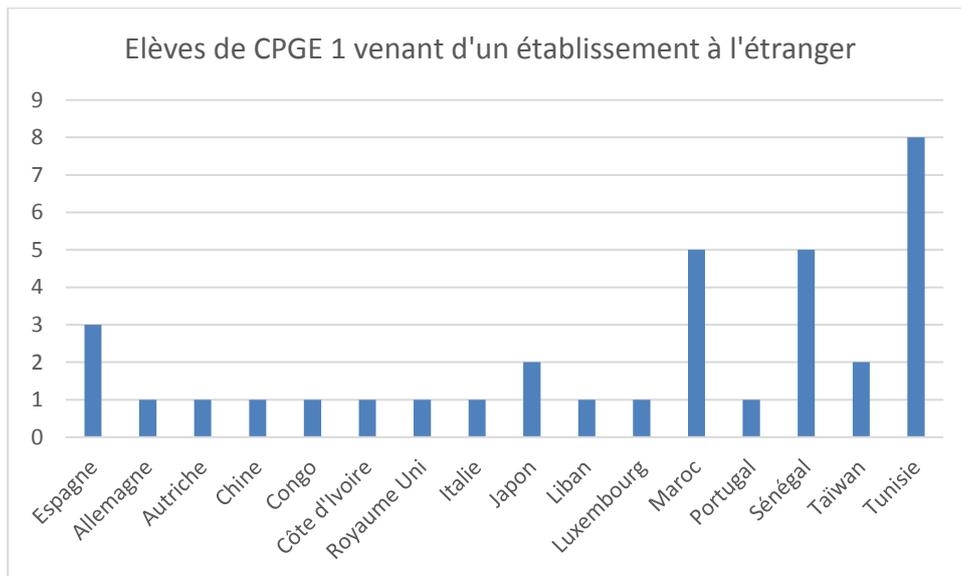


Une progression cette année encore, à la mesure de celle observée en France. On peut en déduire que le modèle CPGE intéresse de plus en plus de jeunes de terminale, mais aussi qu'ils sont mieux informés de tous les choix qui s'offrent à eux. Ainsi, ils inscrivent de nombreux vœux entre janvier et mars, et font leur choix courant mai.

Elèves internationaux 2016-2017 sur l'ensemble du lycée

Nombre d'élèves internationaux		
Niveau	I I	%
seconde	12	4,5
première	23	7,2
terminale	12	4
total 2d cycle	47	5,3
CPGE 1	34	8,1
CPGE 2	37	7,2
total CPGE	71	7,6
total	118	6,5





Remarques

Les relevés statistiques s'appuient sur les nationalités déclarées, et lorsqu'un élève possède plusieurs nationalités la base académique ne permet d'en consigner qu'une seule

Sur les deux niveaux 71 étudiants étrangers, soit 7,6%, soit dans la moyenne des grands lycées à CPGE

La part des lycées AEF est importante

Programmes spécifiques avec la Tunisie, Bénin, Sénégal, AEF excellence major. Très bonne qualité de ces recrutements

Enjeu majeur : projet d'établissement, réussite aux concours

Orientation

Les flux d'orientation en fin de seconde

Très peu de redoublements (3 seulement, situations spécifiques et acceptées)

Faible orientation en L : 5%, académie 11%, France 10%

Très forte orientation en S : plus de 95%, académie 38%, France 34%

Equilibre garçons-filles dans l'ensemble, beaucoup de filles en S cette année, mais peu de filles en S-SI. En S1, la proportion de fille correspond à celle que nous observons dans les CPGE MPSI-MP

Le recrutement en filière L a mieux fonctionné cette année grâce à diverses initiatives d'information, il faudra le poursuivre : information, motivation, recherche de l'excellence littéraire

Les poursuites d'étude dans l'enseignement supérieur

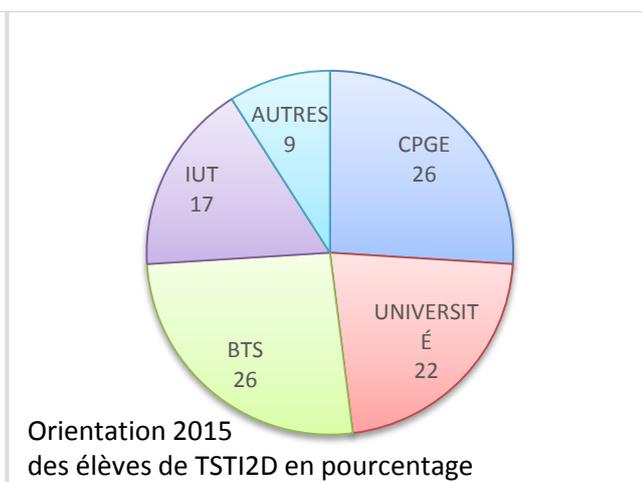
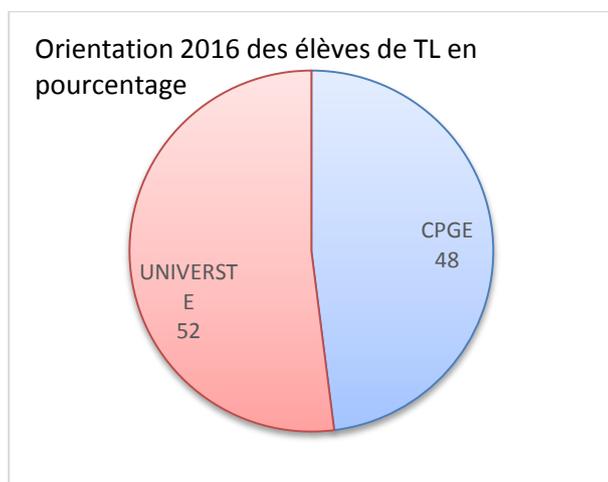
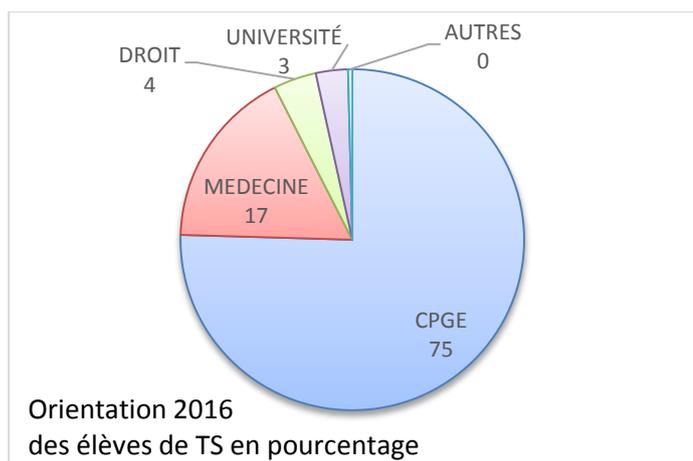
Forte ambition et se concentrant sur les CPGE, la L1 santé et les filières économie et droit.

Les résultats au baccalauréat sont excellents et cette ambition est légitime (cf. annexe), une analyse plus fine des résultats est encore à réaliser.

Les filières universitaires sélectives (IEP, mais aussi doubles cursus autour de l'économie et du droit) se développent et attirent nos élèves.

Orientation post-bac 2016

	Série L		TS1	TS2	TS3	TS4	TS5	TS6	TS7	Série S		Série STI2D	
CPGE	13	48%	38	30	26	19	25	27	30	195	76%	6	26%
bcpst			1	1	4	3	1	1	1	12	5%		
mpsi pcsi			33	22	11	11	14	14	18	123	48%		
techno				1			1		1	3		6	26%
ecs			3	5	5	2	5	7	3	30	12%		
lettres	13	48%		1	3				3	5	12	5%	
bl			1		3	2	3		1	10	4%		
autres						1	1	2	1	5			
MEDECINE			1	5	7	13	9	3	5	43	17%		
DROIT	9	33%		1	2	3	1	3		10	4%		
UNIVERSITÉ	5	19%		2	1	1	1	2	2	9	3%	5	22%
BTS												6	26%
IUT												4	17%
AUTRES							1			1	0%	2	9%
Total	27		39	38	36	36	37	35	37	258		23	
à LLG	4	15%	28	6	9	7	8	13	10	81	31%	0	0%



On remarque la stabilité des effectifs de l'orientation de nos élèves du second cycle vers nos propres CPGE. Il faut noter que les élèves qui ne vont pas à LLG ne sont pas forcément écartés du lycée : certains s'engagent dans des filières qui n'existent pas à Louis-le-Grand (exemple : orientations en filière BL).

Sociologie des élèves

La sociologie des élèves constitue un des indicateurs du projet d'établissement : ouverture sociale
Les données statistiques pour cette rentrée ne sont pas encore disponibles, les élèves et étudiants n'ont pas encore finalisé leurs démarches au Crous, et le site APB ne fournit plus, comme auparavant, des statistiques sur ce point.
En CPGE les données sur les années précédentes sont basées sur les déclarations mais ne comptabilisent pas les boursiers internationaux nombreux.

BOURSIERS CPGE- SYNTHÈSE PAR FILIÈRES Année scolaire 2016-2017

	Effectif	boursiers	dt internes	internes boursiers	boursiers par classe
ECS1	46	9	7	77,8%	19,6%
ECS2	47	5	0	0,0%	10,6%
ECS	93	14	7	50,0%	15,1%
HK	94	24	6	25,0%	25,5%
K	104	31	7	22,6%	29,8%
Lettres	198	55	13	23,6%	27,8%
MPSI	185	32	9	28,1%	17,3%
PCSI	96	15	5	33,3%	15,6%
MP					
PC	110	23	5	21,7%	20,9%
PSIX	45	12	7	58,3%	26,7%
Sciences	642	114	41	36,0%	17,8%
CPGE 1ère année	421	100	26	26,0%	23,8%
CPGE 2ème année	512	101	35	34,7%	19,7%
Total	933	201	61	30,3%	21,5%

Différents programmes sont possibles dans le cadre d'études au lycée LLG

Boursiers 2016 (CROUS)

Boursiers de l'association des anciens élèves

Boursiers de la Fondation LLG

Boursiers de la Fondation Odon Vallet

Boursiers d'excellence de l'AEFE

Les boursiers en second cycle sont de l'ordre de 12%

Le travail de recensement et de suivi est en cours.

Programme de la Fondation « un avenir ensemble »

Mise à disposition d'un élève polytechnicien dans le cadre de la « formation humaine » des élèves de 1^{ère} année de l'X

Cordée de la réussite

1/ Le lycée Louis-le-Grand comme établissement « tête de cordée »

Nous intervenons dans le cadre d'un partenariat avec 14 collèges situés en quartier politique de la ville.

90 collégiens sont prévus pour la session 2016 comme pour la session précédente, ils suivent un programme de rencontres, de soutien pédagogique et d'approfondissement, d'ouverture culturelle, d'orientation et de motivation : nous participons à la préparation des élèves de collège à l'entrée au lycée

2/ Le lycée Louis-le-Grand comme établissement d'accueil

Actuellement sont issus des cordées: 20 élèves de seconde (+5), 14 élèves de première et 11 élèves de terminale.

Impliqués dans ce dispositif : deux professeurs, un CPE, le stagiaire polytechnicien.

→ Plusieurs professeurs du lycée Louis-le-Grand s'associent au projet et à la prise en charge des collégiens

→ Des contacts ont été pris avec le lycée Henri IV, qui est lui aussi « tête de cordée » afin de se répartir les collèges source

CPGE et universités, loi ESR du 22 juillet 2013

Les conventions

Référence : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027735009&categorieLien=id>

Le Conseil d'administration du lycée Louis-le-Grand a adopté au cours de l'année 2015 les conventions avec les universités suivantes :

Paris 1 Panthéon Sorbonne

Paris 3 Sorbonne nouvelle

Paris 4 Sorbonne

Paris 5 Descartes (partiel)

Paris 6 UPMC

Paris 7 Diderot

Paris Ouest (Nanterre)

Paris Sud (Orsay)

Paris Sciences et Lettres (Communauté d'universités)

Paris Dauphine

Principe : par ces conventions sont mises en œuvre des équivalences de niveau et non plus de contenus. Idéalement, cela doit permettre l'orientation des étudiants de CPGE vers leur université de proximité, et donc de faciliter les parcours. Nous nous attachons à garantir la validité de ces conventions pour l'ensemble des établissements à CPGE de Paris, et la validation des années universitaires sans contrepartie d'évaluation même partielle. L'étudiant doit pouvoir choisir, à l'inscription, dans une liste de parcours possibles et la validation de ses ECTS par le conseil de classe du lycée doit provoquer automatiquement une validation de la part de l'université partenaire.

Remarques :

En L1 et L2, il n'y a pas de diplôme, on « valide » l'année et cela permet de s'inscrire au niveau supérieur dans l'université concernée ou bien dans un autre en France. En L3, il existe le diplôme de Licence, les conventions ne permettent jamais l'obtention du diplôme lui-même sans évaluation au moins partielle ; en revanche, elles permettent souvent d'acquérir le « grade » de Licence, ce qui signifie avoir validé le niveau de la Licence et, en conséquence, pouvoir s'inscrire en master. Cependant, pour s'inscrire dans les universités étrangères, sauf en cas d'accord de partenariat (cotutelle), il convient d'avoir le diplôme lui-même.

Par ailleurs, il faut noter que le fait d'être inscrit à l'université permet à tout étudiant de faire des stages pendant l'été : ce n'est pas le cas en tant qu'étudiant de CPGE, en tant que proviseur je ne peux pas signer de convention de stage.

Difficultés

1/ Modalités d'inscription : chaque université a ses propres règles, son propre calendrier, ses propres modalités opérationnelles. Dans certains cas, la démarche est aisée : cf. l'inscription dématérialisée à l'UPMC.

Dans d'autres cas cela s'avère très compliqué : à Paris 1 les procédures sont opaques, le calendrier n'est pas en phase avec celui de nos conseils, les dossiers papier nous sont transmis hors délai par les secrétariats...

2/ Les validations de parcours ne sont pas automatiques au vu des crédits proposés par l'établissement. Des « commissions » siègent et décident dans les universités. Dans certains cas (Paris 3, Paris Sud) cela se fait de façon transparente et il n'y a pas aucun problème. Dans d'autres cas (Paris 1, Paris 4) nous ne sommes pas invités aux commissions. Enfin, pour les autres universités, il n'est pas remonté de problème mais nous ne savons rien des décisions prises. Le plus souvent, nous apprenons le déroulement des choses par les élèves.

Le contact direct avec les Présidents d'université est utile, car il permet d'aborder cette question et de repérer les interlocuteurs qui permettront de faciliter les démarches.

Accord particulier

Le dispositif spécifique mis en place avec Paris 1 pour le droit a été prorogé moyennant une participation financière de l'établissement. En effet, Paris 1 ne bénéficie plus des financements qui avaient été mis en œuvre lors de la mise en place du projet (Idex). Les élèves effectuent un stage de trois semaines en juillet pour validation par évaluation de la L1, puis de la L2. La pérennité du projet pourrait être remise en cause du fait des questions financières. Nous nous attachons à maintenir le dispositif qui est une source d'attractivité pour nos khâgnes notamment.

Paris 1 est ouverte à l'inscription des étudiants littéraires en L3 sur des bi-cursus

Déroulement de la rentrée, organisation de l'année

Personnels

On soulignera pour cette rentrée

Les changements dans l'équipe de direction : arrivée de Stéphanie Vinel, Provisoire adjointe) et de Sébastien Pelletant (Directeur administratif et financier, agent comptable

Service de l'intendance : arrivée de Lénaïg Renaud en responsabilité de la gestion matérielle et de la gestion des personnels

La création d'un support de chargée de mission / communication et relations internationales, rattaché à l'équipe de direction : arrivée de Cécile Taravella

La création d'un support supplémentaire d'agent par la Région Ile de France, qui a permis d'étoffer l'équipe d'accueil et de loger et de garantir la présence de deux agents pendant toute la durée d'ouverture

L'accueil de stagiaires de bac professionnel gestion et administration, l'une en alternance, l'autre en stage professionnel de formation initiale; par ailleurs nous avons demandé à pouvoir accueillir des stagiaires IRA au cours de cette année

Les professeurs stagiaires : plus nombreux que prévu initialement, deux stagiaires ont refusé le poste au cours de l'été, ils sont à présent remplacés mais en STI2D les élèves de 1^{ère} sont restés pendant un mois sans professeur.

Contrats aidés : comme annoncé l'année dernière, les supports de contrats aidés disparaissent au fur et à mesure que les personnels en poste finissent leur mission. Pour ce qui concerne l'intendance, la Région a confirmé la création de deux supports qui compenseront en horaire les disparitions des Contrats aidés. Pour ce qui concerne l'informatique, nous sommes en procédure de recrutement sur le support de M N'Ganza, qui est parti sans avoir effectué la durée totale de son contrat si bien que nous avons une autorisation de recrutement

Organisation et déroulement de la rentrée

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions : organisation, accueil, diverses rencontres et réunions, fonctionnement des services, nouveaux personnels (là, une difficulté évoquée ci-dessous).

Les cartes de lycéen : délais de fabrication nettement améliorés cette année, ce qui a permis de gérer bien plus facilement l'accès à la cantine dès les premiers jours

Les ajustements de services de rentrée (groupes, horaires dans certaines classes) ont été réalisés dès les premiers jours

Plusieurs champs de réflexion ont été abordés dans le cadre des travaux du Conseil pédagogique afin de définir une organisation cohérente et efficiente des enseignements, afin aussi de présenter aux élèves des choix clairs :

- Les combinaisons d'enseignement possibles aux différents niveaux d'enseignement en fonction des filières (horaires, cumuls, préparation au baccalauréat)

- L'organisation des enseignements d'exploration (matières concernées, horaire, déroulement sur l'année)

- Les spécialités en terminale (offre, choix, cumul)

- Les dispositifs d'accompagnement et d'aide aux élèves

- L'organisation de l'EPS en CPGE (horaire, répartition dans la semaine)

- Les horaires et dédoublements en STI2D

La rentrée a été préparée en tenant compte des échanges. Le Conseil pédagogique poursuivra cette année la réflexion, notamment sur l'accompagnement des élèves, leur évaluation et leur orientation.

Le calendrier prévisionnel du déroulement de l'année avec ses principales périodes, réunions et rencontres, conseils, examens et moments d'orientation, a été diffusé lors du précédent Conseil d'administration afin de permettre à chacun de prévoir et d'organiser son année en fonction des échéances prévues. Ce calendrier est accessible sur le site du lycée, et remis à jour lorsque des éléments nouveaux apparaissent.

Sorties et voyages

Le calendrier des voyages et appariements sera aussi mis en ligne sur le site du lycée.

La restauration

Les flux d'élèves et le temps de restauration ont été nettement améliorés lors de cette rentrée.

Les leviers pour obtenir cette amélioration ont été les suivants :

- réalisation rapide des cartes de lycéen (contrôle plus rapide, suppression de la fraude et donc réduction du nombre de rationnaires les premières semaines)

- réalisation d'emploi du temps adaptés permettant de contrôler les flux de 11h30 jusqu'à 13h30 (en particulier, mise en place de séquences d'une durée de 1h30 permettant de créer un véritable premier service à 11h30)

- observation et analyse du déroulement (intendance), surveillance renforcée (vie scolaire) pendant la période de rentrée

Fonctionnement du réseau informatique, site internet, ENT

Point crucial dans le fonctionnement de l'ensemble des services et de la pédagogie du lycée, l'informatique est un secteur qui concerne chacune et chacun au quotidien. La situation au lycée Louis-le-Grand est complexe. Un travail important d'organisation, d'acquisitions et d'installation a été réalisé au cours de l'année 2015-2016, néanmoins cela reste un domaine dans lequel notre établissement a encore beaucoup à investir et réfléchir. Par ailleurs il s'agit d'un secteur évolutif, où il faut être capable de réfléchir en prospective à moyen et long terme. On souligne que le numérique est l'une des priorités de notre Ministère, tant pour ce qui concerne les aspects pédagogiques qu'administratifs.

→ Enjeux et chantiers

La mise en place de la commission informatique

Site internet, espace numérique de travail (Projet mis en place avec l'ISIT, pilotage S Vinel et C Taravella)

Renouvellement du parc informatique, avec planification pluriannuelle des acquisitions

Internet à l'internet

Les réseaux WIFI

Installation des salles, notamment en lien avec les tableaux, installation des bureaux spécifiques commandés cet été

Formation de personnes ressource

Information et communication, adresses courriel

Communication

La réflexion pour une structuration globale et stratégique de la communication au lycée, à l'interne comme vers l'extérieur, est une priorité. Les enjeux en sont l'information et le lien avec les familles, l'orientation, la qualité de la vie de tous dans l'établissement, l'adhésion et le soutien aux projets mis en œuvre, mais aussi l'image du lycée et son rayonnement.

Dans ce cadre important :

+ la dynamique et la réactivité du site internet, le développement et la réactivité de l'espace numérique de travail
+ le respect de la charte graphique de qualité qui a été élaborée pour le lycée, notamment à travers les supports de présentation (chemises cartonnées, photos, affiches, cartes postales, kakemonos, mais aussi les présentation type en PPT, etc...)

+ la diffusion de l'information à la fois administrative, réglementaire, mais aussi pédagogique et tout simplement quotidienne sur la vie et le fonctionnement du lycée. Il s'agit de fonder une connaissance commune et partagée de la vie de l'établissement.

+ la réalisation d'une plaquette de présentation

+ la réalisation d'un ouvrage (beau livre) de présentation générale du lycée (cf. l'ouvrage édité en 1997 actuellement épuisé)



Sécurité

Avant même de garantir des programmes pédagogiques et un cadre éducatif, un établissement scolaire doit assurer la sécurité de tous les membres de la communauté ainsi que celle des locaux et matériels. C'est une obligation institutionnelle, mais c'est aussi la première condition pour travailler dans la confiance et la sécurité. Une question majeure, donc, et que nous investiguerons de façon systématique et approfondie, dans le cadre d'enjeux tout à la fois structurels et conjoncturels : la complexité des locaux, le problème des clés différentes utilisées dans l'établissement, la présence permanente d'élèves et de personnels.

Une réflexion déjà finalisée a été menée sur la question des accès principaux de l'extérieur vers l'intérieur du lycée, avec l'étude de la mise en place de cartes magnétiques pour l'ouverture des portes et portails concernés. Un plan précis a été établi et validé par les services de sécurité de la préfecture, la commande définitive sera donc bientôt réalisée.

Éléments réalisés au cours de l'année passée :

La rédaction de consignes de sécurité et leur appropriation

L'élaboration d'un PPMS (Plan prévisionnel de mise en sécurité)

Les événements qui ont eu lieu au cours de l'année passée ont montré à quel point ces questions sont cruciales. Une note conjointe de la Ministre de l'Éducation et du Ministre de l'Intérieur a précisé cet été les dispositifs mis en place officiellement et les obligations incombant à chaque établissement, en ce qui concerne les dispositions générales, mais aussi en ce qui concerne les exercices à effectuer. De même que nous avons développé depuis longtemps une culture de la sécurité incendie, il nous faut développer une culture de la sécurité face à la menace terroriste.

A noter depuis la rentrée

→ Trois exercices réalisés (évacuation incendie de jour, évacuation incendie internat, confinement pour menace terroriste). Les comptes rendus et analyse sont envoyées à tous les personnels

→ La sécurisation des abords du lycée, suite à un arrêté préfectoral. L'interdiction de stationnement et la mise en place de barrières fixes est en cours de réalisation mais nous rend perplexe car il semble que seule une petite portion de notre façade soit prise en compte, et précisément la partie qui ne comprend pas de salles de classe... ! Nous avons interpellé les services du Commissariat, le référent sécurité du Rectorat ainsi que la Direction de la voirie à la Marie de Paris pour comprendre la mesure prise.

→ La création d'un support supplémentaire pour assurer la surveillance et le contrôle de l'entrée à la loge (cf. *supra*)

→ L'inspection complète des locaux avec le Brigadier-chef Vigneron, référent pour la mise en sûreté au Commissariat du 5^{ème} arrondissement.

→ La vérification de nos fichiers d'adresses électroniques et de téléphones portables des personnels, familles et élèves, afin d'être capable de transmettre des informations de sécurité en temps réel si nécessaire

Perspectives

Le Lycée Louis-le-Grand est un établissement d'une richesse remarquable : équipes, élèves, familles, partenaires.

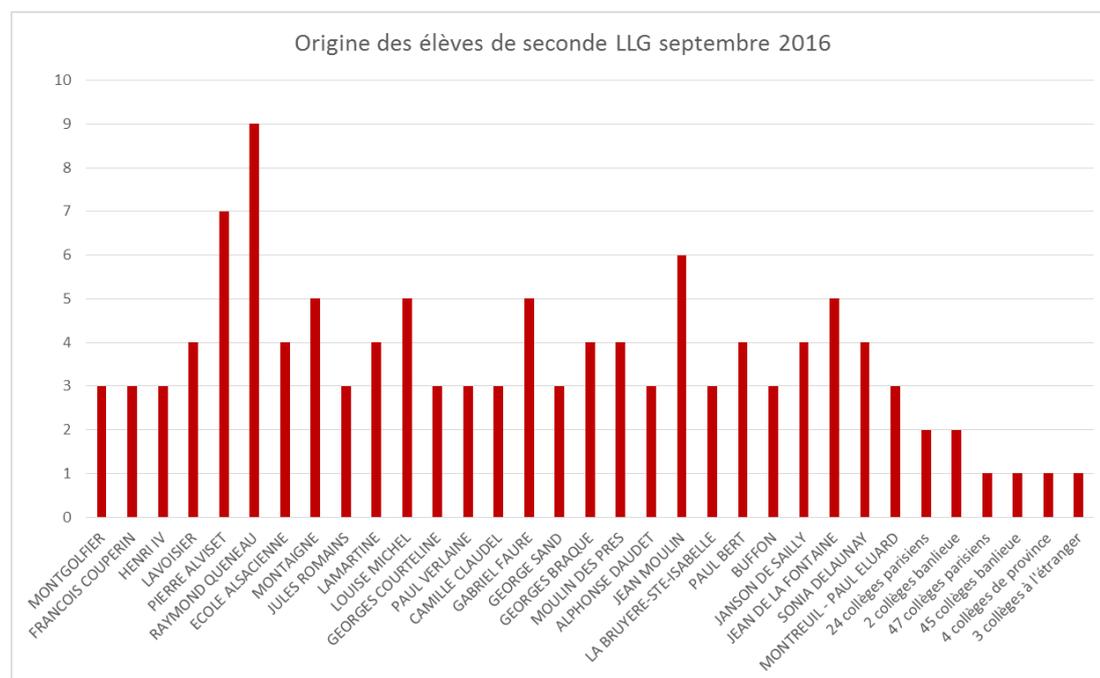
Au-delà des images extérieures habituelles de sélection et d'élitisme, le fonctionnement interne montre un esprit serein, constructif et respectueux, dont les nouveaux s'imprègnent vite. Un esprit d'ouverture aussi et de créativité confortés par de nombreux projets culturels et internationaux.

Cette qualité est un point marquant qui explique aussi la réussite au lycée Louis-le-Grand. Dans cet esprit, nous pourrons avancer avec confiance dans une année scolaire qui nous permettra de développer de nombreuses pistes de travail : d'organisation, de communication, mais aussi de réflexion pédagogique et de projets multiples et riches.

Paris, octobre 2016, Jean Bastianelli

Annexes

Collèges d'origine de nos élèves de seconde: septembre 2016



Les enseignements spécifiques en 2016-2017

2016-2017

	Secondes	1L	1S	TL	TS
Euro Anglais	38		37	2	37
Orientales chinois	24	2	25	2	31
Sciences de l'ingénieur			76		76

Baccalauréat session 2016

	Effectif	Dispensés	Second groupe	Admis	TB	B	AB	Sans mention	Total mention							
TSTI2D	23	0	4	17,4%	22	95,7%	1	4,3%	7	30,4%	6	26,1%	8	34,8%	14	63,6%
TL1	27	0	0	0,0%	27	100,0%	14	51,9%	7	25,9%	5	18,5%	1	3,7%	26	96,3%
TS1	39	0	0	0,0%	39	100,0%	37	94,9%	2	5,1%	0	0,0%	0	0,0%	39	100,0%
TS2	38	0	0	0,0%	38	100,0%	17	44,7%	15	39,5%	4	10,5%	1	2,6%	36	94,7%
TS3	36	0	0	0,0%	36	100,0%	26	72,2%	6	16,7%	3	8,3%	1	2,8%	35	97,2%
TS4	36	0	0	0,0%	36	100,0%	23	63,9%	8	22,2%	4	11,1%	1	2,8%	35	97,2%
TS5	37	0	0	0,0%	37	100,0%	22	59,5%	10	27,0%	3	8,1%	1	2,7%	35	94,6%
TS6	35	0	0	0,0%	35	100,0%	26	74,3%	6	17,1%	2	5,7%	1	2,9%	34	97,1%
TS7	37	0	0	0,0%	37	100,0%	26	70,3%	11	29,7%	0	0,0%	0	0,0%	37	100,0%
Total TS	258	0	0	0,0%	258	100,0%	177	68,6%	58	22,5%	16	6,2%	5	1,9%	251	97,3%
Total Lycée	308	0	4	1,3%	307	99,7%	192	62,3%	72	23,4%	27	8,8%	14	4,5%	291	94,8%

Concours d'entrée aux grandes écoles Intégrés session 2016

Filière économique et commerciale ECS

Année 2016

<i>Candidats</i>	46
HEC	16
ESSEC	8
ESCP/EAP	6
EM Lyon	5
Autres et 5/2	10

Filière littéraire AL

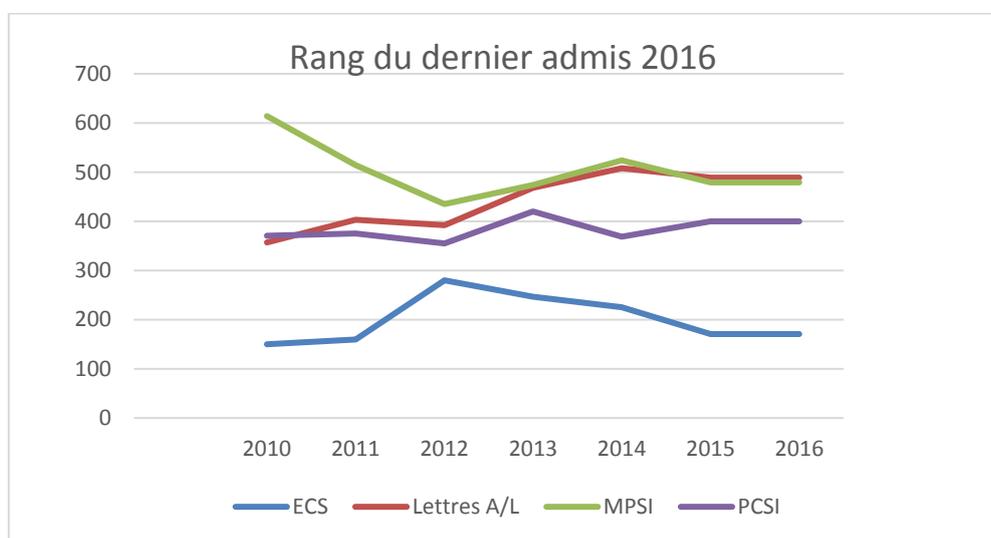
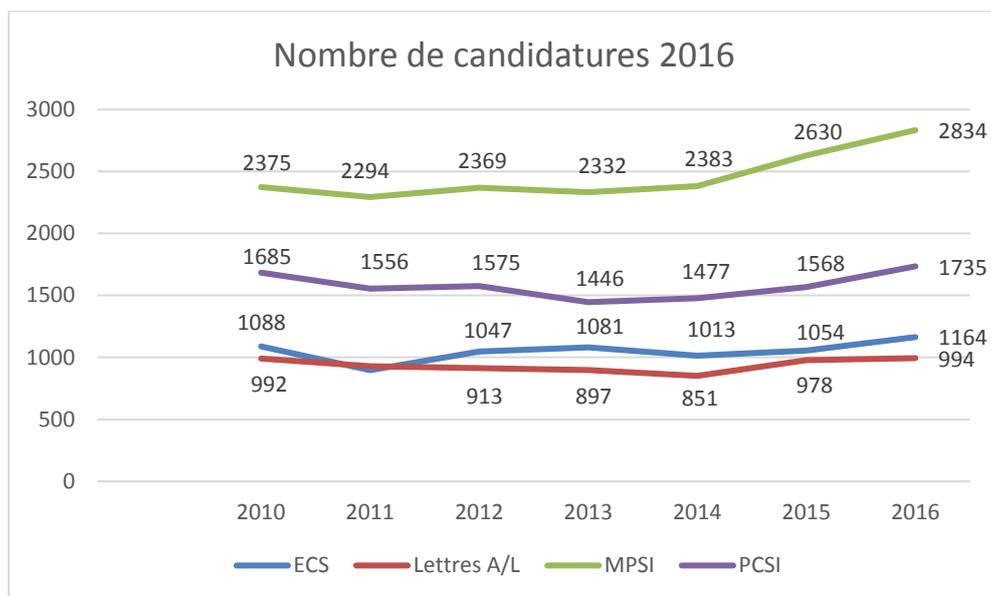
Année 2016

<i>Candidats</i>	93
Ulm	12 (+3 sur dossier)
Lyon	
Cachan	
HEC	2
ESSEC	3
ESCP	1
Autres BCE	
Sciences Po	9

Filières MP PC PSI

Année 2016	Total	MP*	MP	PC*	PSI*
<i>Candidats</i>	337	151	33	109	42
X	87	50		32	5
ENS					
Ulm	29	22		7	
Lyon	7	5		2	
Cachan Rennes	13	8		4	1
Centrale Paris	44	20	1	9	14
Mines Paris	11	5	1	4	1
Ponts-Supaero-CentraleL-TelecomP	64	20	8	23	13
Ensta-Supelec-ESPCI					
Centrales-Supoptique-ENAC	39	7	12	15	5
ENSIMAG-ESTP-ENSAM-Telecoms					
Autres	13	1		4	
5 / 2	50	15	11	9	3

CPGE recrutement APB statistiques



Elèves internationaux en 2015-2016

